

LES PROPOSITIONS DE LA DASEN ET LES VOTES DU CDEN

Cas n°1 : Consensus conseils d'école / collectivité et aucun problème de transport : avis favorable proposé par la DASEN et vote favorable du CDEN.

- Saint Apollinaire
- Molesme
- Précy-sous-Thil
- RPI Genay, Vic-de-Chassenay
- Brazey-en-plaine
- RPI Poncey-les-Athée, Athée, Magny-Montarlot
- Les Maillys
- Champdôtre
- Villers-les-Pots
- Tillenay
- Lamarche-sur-Saône
- RPI Allerey, Clomot, Jouey
- RPI Lacanche, Liernais
- RPI Magnien, Vievy
- Aignay-le-Duc
- Ste Colombe-sur-Seine
- RPI Fain-les-Montbard, Courcelles-les-Montbard
- Bellefond
- Hauteville-les-Dijon
- Selongey
- RPI Bagnot, Bonnencontre, Broin
- Baigneux-les-Juifs
- Creancey
- Echenon
- St Jean-de-Losne
- Arnay-le-Duc
- Censerey
- Diancey
- Meursault
- RPI Moutiers-Saint-Jean, Senailly, Viserny
- Chevigny-Saint-Sauveur
- Semur-en-Auxois
- Epoisses
- RPI Braux, Clamerey, Saint-Thibault, Gisse-le-Vieil
- Auxonne
- Recey-sur-Ource
- Pouilly-en-Auxois
- Ruffey-les-Echirey
- Losne
- Villy-en-Auxois
- Seurre
- Laignes
- RPI Arconcey, Marcilly-Ogny, Mont-saint-Jean
- Pagny-le-Château
- RPI Vendennes-en-Auxois, Commarin
- Crimolois
- Labergement-les-Seurre

- Trouhans
- Saint-Rémy
- RPI Bretigny, Norges-la-Ville
- Toutry
- Vitteaux

Cas n°2 : Consensus Conseils d'école / collectivités mais problèmes de transport : avis défavorable proposé par la DASEN et vote défavorable de la majorité des membres du CDEN.

- RPI Villaines-en-Duesmois, Coulmier-le-Sec
- RPI Flammerans, Soissons-sur-Nacey
- RPI Labergement-les-Auxonne, Flagey-les-Auxonne
- RPI Maxilly-sur-Saône, Montmancon, Talmay, Heuilley-sur-Saône
- RPI Pontailler, Vonges
- Binges
- Manlay
- RPI Montigny-sur-Aube, Veuxhaulles-sur-Aube
- RPI Meilly-sur-Rouvres, Sainte-Sabine, Essey
- Esbarres
- Franxault
- RPI Brelan-sur-Ource, Brion-sur-Ource
- Chatillon-sur-Seine
- Voulaines-les-Templiers
- RPI Saint-Seine-en-Bache, Laperriere-sur-Saône, Samerey, Saint-Symphorien-sur-Saône
- Bligny-sur-Ouche
- RPI Saint-Seine-L'abbaye, Bligny-le-Sec
- Savoisy
- Gisse-sur-Ouche
- Thoisy-la-Berchere
- Bligny-les-Beaune

Pour les communes de : Fauverney, Pluvault, Longecourt, Izier, pas de problème de transport mais l'unanimité dans la communauté de commune a été dissoute entre le CDEN du 23 juin et aujourd'hui.

Cas n°3 : Dossier incomplet à la date butoir du 29 juin : avis défavorable proposé par la DASEN, mais avis favorable pour la majorité des membres du CDEN : RPI Ampilly-le-Sec, Buncey, Chamesson

Cas n°4 : Communes isolées dans leur fonctionnement à l'intérieur d'un territoire:avis défavorable de la DASEN mais avis favorable pour la majorité des membres du CDEN : RPI Soirans, Tréclun, Pluvet

Cas n°5 : RPI Veuvey-sur-Ouche, Crugey, Bussiere-sur-Ouche : avis défavorable proposé par la DASEN pour cause de transformation du RPI en pôle à partir de novembre 2017. Avis favorable de la majorité des membres du CDEN.

Cas n°6 : Demandes annulées : Magny-sur-Tille et Verrey-sous-Salmaise